



**CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 19 MAI 2020  
COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

-----

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 15/05/20 s'est réuni le mardi 19 mai 2020, Amphithéâtre de l'Université Paris 2 Panthéon ASSAS, 19 rue du Château à Melun, sous la présidence de Monsieur Louis Vogel, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

PRESENTS :

Monsieur Louis Vogel, **Maire**

Monsieur Gérard Millet, Madame Marie-Hélène Grange, Monsieur Kadir Mebarek, Monsieur Noël Boursin, Monsieur Romaric Moyon, Madame Brigitte Tixier, **Adjoint**

Monsieur Gérard Pillet, Madame Marie-Rose Ravier, Madame Amélia Ferreira De Carvalho, Monsieur Henri Mellier, Madame Andrianasolo Rakotomanana, Madame Jocelyne Langmann, Madame Catherine Stentelaire, Monsieur Mourad Salah, Madame Chrystelle Marosz, Madame Valérie Vernin, Madame Eliana Valente, Madame Ségolène Durand, Monsieur Claude Bourquard, Monsieur Thierry Brisson, Monsieur Baytir Thiaw, Madame Bénédicte Monville De Cecco, **Conseillers Municipaux**

ABSENTS NON EXCUSES:

Monsieur Jean-Pierre Rodriguez, Monsieur Mohamed Mokeddem, Monsieur François Kalfon, Madame Farida Atigui, Monsieur Thomas Guyard, Madame Marine Gaignard

ABSENTS REPRESENTES :

Madame Patricia Astruc-Gavalda a donné pouvoir à Madame Jocelyne Langmann, Madame Renée Wojeik a donné pouvoir à Monsieur Louis Vogel, Monsieur Anthony Lemond a donné pouvoir à Madame Jocelyne Langmann, Monsieur Jean-Claude Coulleau a donné pouvoir à Monsieur Louis Vogel, Madame Josette Chabane a donné pouvoir à Monsieur Kadir Mebarek, Monsieur Mohammed Hadbi a donné pouvoir à Monsieur Kadir Mebarek, Madame Alexandra Duverne a donné pouvoir à Madame Catherine Stentelaire, Monsieur Christian Clause a donné pouvoir à Monsieur Gérard Millet, Madame Djamila Smaali Paille a donné pouvoir à Madame Bénédicte Monville De Cecco

SECRETARE :

Monsieur Kadir Mebarek

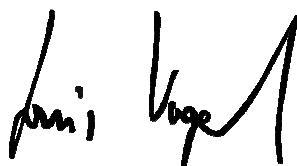
**En préambule, intervention de Monsieur le Maire dressant la synthèse de toutes les mesures et des actions mises en place depuis le début de la crise sanitaire.**

Le Conseil Municipal a :

- ✓ Désigné Monsieur Kadir Mebarek en qualité de Secrétaire de séance.
- ✓ Pris acte du Compte-rendu des décisions du Maire et des marchés.
- ✓ Décidé de maintenir la délégation portant sur les emprunts (3<sup>o</sup>) donnée au Maire par délibération du Conseil Municipal du 26 mai 2016 et de maintenir dans sa totalité les compétences déléguées au Maire par l'article 1er de l'Ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 jusqu'au terme de la période d'état d'urgence sanitaire.
- ✓ Approuvé l'aide alimentaire mise en place pour les familles melunaises ayant des enfants scolarisés en maternelle et primaire, inscrits régulièrement à la restauration scolaire de la Ville de Melun et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention "Chèque bon alimentaire" avec l'UNICOM.
- ✓ Décidé l'adoption d'un abattement de 100 % de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure pour l'exercice 2020.

Le présent compte rendu est affiché en exécution de l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire



Monsieur Louis Vogel